ENQUÊTE

SITUATION DE LA FASCIOLOSE EN FRANCE, ÉTUDES MENÉES EN PICARDIE

B. CARME*, F. SMYEJ**, G. NEVEZ*, M. A. GINGOMARD***

1. INTRODUCTION

Classiquement en Europe, la France partage avec le Portugal le privilège de recenser un nombre appréciable de cas de fasciolose humaine (douve du foie) [1]. Les variations, d'une année sur l'autre, dépendraient surtout du taux d'infection des bovidés, lui-même lié aux conditions climatiques et aux conditions d'élevage. Mais les données disponibles à un niveau national sont relativement anciennes (étude rétrospective disponible pour la période 1956-1982) [2].

Depuis 1983, on ne dispose que d'informations ponctuelles pour la Basse-Normandie [3], la Vendée [4], le Cantal, la Corse [5], l'Aquitaine [6]. C'est dans le Limousin que la situation est la mieux connue [7]. En Picardie, le nombre de cas humains rapportés est très faible. Pour le département de la Somme, la revue de la littérature ne retrouve qu'un seul cas jusqu'à 1987, année au cours de laquelle fut décrite une épidémie familiale ayant touché 7 personnes [8].

Nous présentons les résultats de plusieurs enquêtes concernant la période janvier 1990 - octobre 1995. Cette étude a été menée avec le souci d'obtenir des données exploitables de la façon la plus simple possible. La méthodologie retenue pourrait être appliquée dans les autres régions afin d'obtenir des informations actualisées pour l'ensemble du territoire français.

2. ENQUÊTES RÉALISÉES EN PICARDIE

2.1. Fasciolose humaine symptomatique

Enquête n° 1 : Consommation de fasciolicides au niveau des principaux hôpitaux de Picardie (1990 - octobre 1995).

Ce type de surveillance a été proposée en 1990 [9]. De janvier 1990 à octobre 1995, aucune prescription de 2 déhydroémétine [9], de bitionol et de triclabendazole n'a été relevée selon les indications fournies par les pharmacies des hôpitaux d'Abbeville, Amiens, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin et Laon.

Enquête n° 2 : Fasciolose humaine au C.H.U. d'Amiens.

Aucun cas n'a été diagnostiqué entre janvier 1990 et novembre 1995.

2.2. Fasciolose humaine asymptomatique ou pauci-symptomatique

Enquête n° 3 : Enquête prospective auprès des agriculteurs de la Somme.

Entre le 1er avril 1994 et le 31 octobre 1995, sur 8 017 affiliés de la Mutuelle agricole de médecine préventive et du travail du département de la Somme convoqués pour un bilan de santé; 4 281 se sont présentés (53 %). Les examens biologiques comprenaient une N.F.S. Une sérologie de la distomatose a été réalisée pour les sujets présentant une éosinophilie sanguine ≥ à 500/µl. Aucune confirmation diagnostique n'est à relever.

2.3. Fasciolose bovine

Enquête n° 4 : Saisies des foies de bovidés aux abattoirs d'Amiens.

Selon les données recueillies aux abattoirs d'Amiens pour la période janvier-octobre 1995 (fig. 1), 2,5 à 6,5 % seulement des bovidés adultes présentent des lésions hépatiques spécifiques (cholangite). Le pourcentage était de 12 % en mars 1983 [10] contre 2,5 % en mars 1995. Pour les foies saisis, des douves adultes (témoin d'une infection récente) sont objectivées dans 40 à 70 % des cas selon la période de l'année. Les bêtes proviennent de la région dans les 2/3 des cas environ.

3. CONCLUSIONS

Cette étude confirme la rareté de la fasciolose en Picardie.

La fasciolose bovine est en net recul tout au moins pour les animaux abattus à Amiens. Cette tendance ne peut être la conséquence de conditions climatiques défavorables au parasite. Les années 1992, 1993 et 1994 ont été particulièrement pluvieuses dans le département de la Somme, contrastant avec les années quatre-vingt à faible pluviométrie.

C'est une plus large utilisation des fasciolicides et une intensification de la production (augmentation de l'élevage hors sol) qui doivent rendre compte de ce phénomène.

L'absence de cas humain, ou son extrême rareté, s'explique ainsi plus aisément même si l'infestation des cressonnières, désormais bien protégées des hôtes définitifs traditionnels, peut être liée à la présence d'autres mammifères (lapin, lièvre, rongeurs...) [7]. Les efforts d'information du public et des professionnels impliqués, suite à la « mini épidémie » de 1987, ont pu également jouer un rôle.

Figure 1. – **Pourcentage de foies de bovidés saisis aux abattoirs d'Amiens pour fasciolose en 1995 (et en mars 1983)**

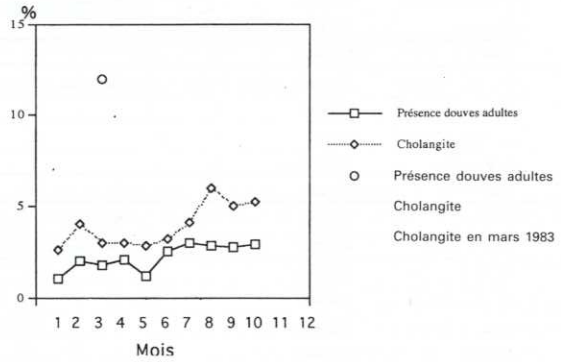

Nombre de bovidés abattus : moyenne mensuelle : 1 958; extrêmes : 1 522-2 321.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les chefs de service des pharmacies des hôpitaux d'Abbeville, Amiens, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin et Laon, le personnel vétérinaire des abattoirs d'Amiens ainsi que les médecins du travail de l'Association mutuelle agricole de médecine préventive de la Somme.

RÉFÉRENCES

[1] O.M.S. – **Évaluation de la morbidité due à l'infestation par *Fasciola hepatica* : mise au point bibliographique.** – *WHO/SCHISTO/90.104,* 1990, 44 p.

[2] GAILLET P., LIANCE M., RIVOLLET D., HOUIN R. – **Situation de la fasciolose humaine en France. Enquête rétrospective portant sur les 30 dernières années.** – *Bull. Soc. Fr. Parasitol,* 1983, 1 : 79-82.

[3] BOURÉE P., THIÉBAULT M. – **Fasciolose à *Fasciola hepatica* en Basse-Normandie de 1980 à 1990.** – *Bull. Soc. Fr. Parasitol,* 1993, 11 : 79-84.

[4] BOURÉE P., BRANTHOMME E., GRILLET L. – **La fasciolose en Vendée. Enquête rétrospective de 1983 à 1989.** – *Bull. Soc. Fr. Parasitol,* 1991, 9 : 69-74.

[5] GIL BENITO A., CIOLKOVITCH A., QUILICI M., MAS COMA S. – **Enquête sur la distomatose à *Fasciola hepatica* en Corse.** – *Bull. Soc. Fr. Parasitol,* 1990, 8, suppl. 2 : 777.

[6] RIPERT C., TRIBOULEY J., LUONG DINH GIAP G., COMBE A., LABORDE M., BOURIANNE C. – **Épidémiologie de la fasciolose humaine dans le sud-ouest de la France.** – *Méd. Chir. Dig.,* 1988, 17 : 355-358.

[7] DREYFUSS G., BOUTEILLE B., RONDELAUD D., DARDÉ M. L., PESTRE-ALEXANDRE M. – **À propos de quelques observations épidémiologiques sur des cas récents de fasciolose humaine dans la région du Limousin.** – *Bull. Soc. Fr. Parasitol,* 1994, 12 : 29-34.

[8] CHANDENIER J., BASTARD J. P., MERIOUA A., COMBES J., THIEBAULT C. – **Première épidémie de distomatose à *Fasciola hepatica* dans le département de la Somme.** – *Méd. Mal. Infect.,* 1990, 20 : 145-147.

[9] ANCELLE T., DUFRICHE J. – **Proposition pour un système de surveillance de la distomatose dans les départements d'endémie.** – *B.E.H.* 1990, n° 46, 196-197.

[10] Association pour l'Étude de l'Épidémiologie des Maladies Animales. – **Enquête sur la fasciolose bovine.** – Coopers Vétérinaire S. A. édit., Meaux, 1984, 84 p.

(*) Service de parasitologie-mycologie, C.H.U. d'Amiens, 80054 Amiens.
(**) Direction des services vétérinaires, Direction départementale de l'agriculture de la Somme.
(***) Association mutuelle agricole de médecine préventive de la Somme.